

Le Relais : l'emploi sur un plateau

► **EMPLOI** - Depuis le 14 février, l'association Le Relais œuvre en faveur de la réinsertion professionnelle dans ses nouveaux locaux, à la Maison des services. Elle s'ouvre aujourd'hui au secteur de l'hôtellerie-restauration.

Jeux équestres mondiaux, championnats du monde de kayak-polo... 2014 est une année intéressante en termes de tourisme. Mais pas toujours facile pour les professionnels du secteur de recruter du personnel.

Des professionnels partenaires

La structure d'aide à la réinsertion Le Relais innove en leur proposant des partenariats. « Nous aidons les demandeurs d'emploi de longue durée en leur permettant d'avoir une activité salariée. Des contrats allant d'une heure à un mois renouvelable, explique Pascal Pourny, président de l'association. Nous employons nous-mêmes les personnes en difficulté sociale et professionnelle et on les envoie, comme pour une agence d'interim, sur différentes missions. »

Jardinage, bricolage, ménage, 60 % de l'activité se fait chez un particulier. 25 % sont commandés par une collectivité pour l'entretien d'espaces verts ou de locaux par exemple. Le reste relève d'entreprises et d'associations.

Dans sa mission, l'asso-



Pascal Pourny, président, espère que les professionnels de l'hôtellerie-restauration feront appel au Relais pour recruter.

ciation est notamment soutenue par la communauté de communes, qui loue à titre gracieux les locaux, et par Marie Duboscq, qui assure les permanences.

Des missions

« Nous souhaitons maintenant intervenir en appoint auprès des professionnels de l'hôtellerie-restauration, en cas de surcroît d'activité ou d'arrêt maladie. » Membre de la fédération nationale de l'économie sociale et solidaire **Coorace**, Le Relais entend développer les partenariats avec ces professionnels

largement soumis à la saisonnalité. « Nous avons des relations privilégiées avec nos salariés et nous sommes capables de leur proposer des missions qui leur correspondent », souligne Pascal Pourny. Service d'étage, plongeur, service ou encore entretien des espaces verts, ces derniers peuvent répondre à bon nombre des besoins des professionnels bas-normands notamment les jours d'affluence. « Pour eux, passer par Le Relais, permet de mettre quelqu'un à l'essai sans risque. Il arrive souvent que nos salariés

soient embauchés ensuite, lorsqu'une place se libère », révèle le président.

Souplesse et réactivité

Pour l'instant, l'initiative pensée pour faire face à la dégradation du marché de l'emploi et pour répondre aux besoins des professionnels reste au point mort. « L'association a déjà prospecté les entreprises suisses normandes mais aucune ne s'est encore manifestée. » Le président reste optimiste au regard du succès rencontré par l'initiative dans le pays de Falaise. « Nos arguments relèvent de la souplesse et de la réactivité. » Des mots qui feront sans aucun doute écho chez les professionnels dès que l'activité se fera plus intense...

Chaque année depuis sa création, en 1987, l'association dépasse ses objectifs d'insertion. En 2013, 8 % des personnes accompagnées se tournaient vers l'emploi ou la formation.

A.C.

► **Le Relais** : à la Maison des services, permanences de 8 h 30 à 12 heures, du mardi au vendredi. Contact : 02 31 79 02 11.